

**Topo-Guide**  
du **Sentier de Grande Randonnée**



## **La Lesse et la Lomme par les GR**

**GR 17 - Sentier de la Lesse : Libramont - Anseremme (105,1 km)**  
**GR 17 - Sentier de la Lomme : Libramont - Éprave (60,4 km)**

### **Dix boucles**

- |     |  |           |
|-----|--|-----------|
| 1.  | La vallée de l'Our   | (23,6 km) |
| 2.  | La vallée de l'Almache   | (19,8 km) |
| 3.  | La vallée du Wéri - De l'Ardenne à la Famenne                  | (15,3 km) |
| 4.  | La Lesse : gouffre et chavée                                   | (17,9 km) |
| 5.  | Au cœur de la Famenne  | (21,8 km) |
| 6.  | De la Lesse à l'Hileau<br>Panorama sur l'Ardenne et la Famenne | (25,7 km) |
| 7.  | Hauts lieux : de château en château                            | (23,6 km) |
| 8.  | De la Meuse à la Lesse   | (18,9 km) |
| 9.  | La vallée du Marsolle  | (15,1 km) |
| 10. | La vallée de la Masblette                                      | (14,2 km) |

# LA LESSE ET LA LOMME PAR LES GR



*La Lesse © J. Maquet*



*La Lesse près du pont de Resteigne © J. Maquet*

### La Lesse : fiche technique

Cette note est également disponible sur le topo.

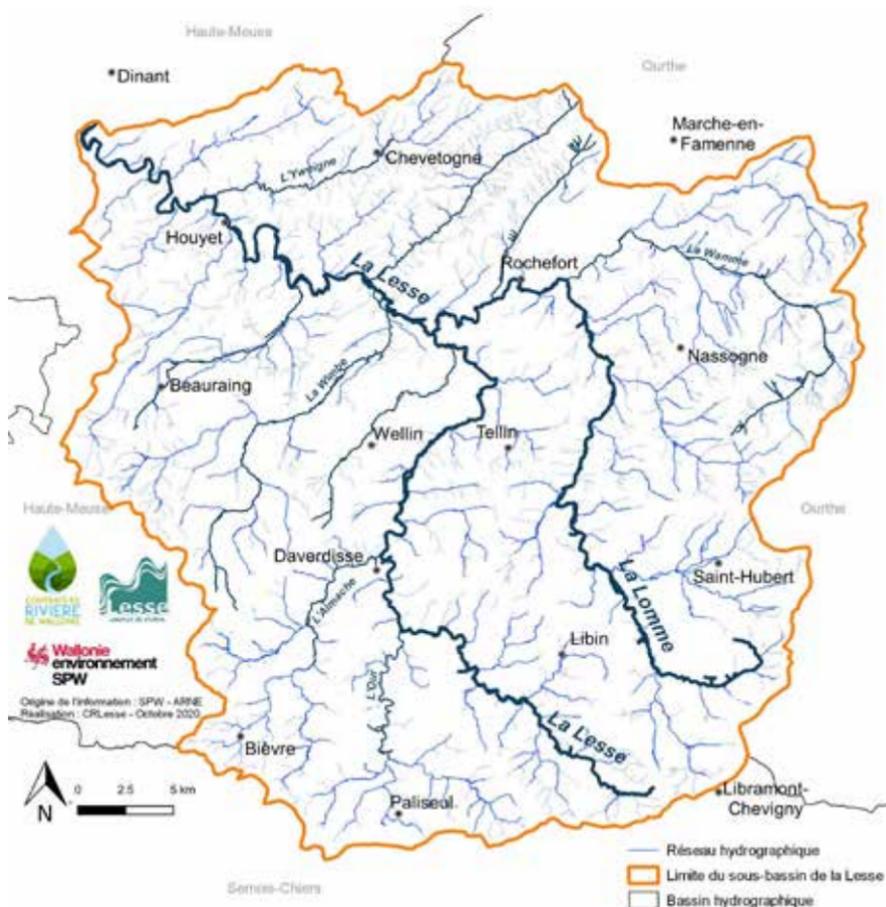
*Stéphanie DESSY - Coordinatrice du Contrat de Rivière Lesse*

La Lesse mesure 89 kilomètres. Elle prend sa source près d'Ochamps (alt. 473 m) et se jette dans la Meuse à Anseremme (alt. 91 m). Globalement, elle coule en suivant un axe nord-ouest.

- Pente moyenne : 4,3 mètres pour 1000 mètres.
- Bassin versant : le bassin Lesse-et-Lomme, dont le nom officiel est «le sous-bassin hydrographique de la Lesse», circonscrit un territoire de 1134 km<sup>2</sup>. À l'intérieur de cette zone, toute l'eau, formant un complexe chevelu de 1930,8 kilomètres de cours d'eau, est drainée vers la Lesse, qui elle-même aboutira à la Meuse, à Anseremme, près de Dinant.
- Le bassin versant de la Lesse et de la Lomme s'étend sur le territoire de 23 communes des provinces de Namur et de Luxembourg.
- La population du bassin s'élevait en 2016 à 65 839 habitants, soit une densité de population de 49 habitants/km<sup>2</sup> (pour 213,1 hab./km<sup>2</sup> en Wallonie). Ce bassin, le moins peuplé du district hydrographique de la Meuse, concentre sa population principalement dans les communes de Rochefort, Marche-en-Famenne, Beauraing et Saint-Hubert.
- Le point culminant du bassin se situe à 590 mètres dans le bois de Hazeille (commune de Saint-Hubert); son point le plus bas est à 90 mètres à la confluence avec la Meuse (commune de Dinant).
- Débit moyen : 19 m<sup>3</sup>/sec à Anseremme; variation de 26,1 m<sup>3</sup>/sec (maximum moyen) à 10,8 m<sup>3</sup>/sec (minimum moyen).
- Maximum de crue : 149,9 m<sup>3</sup>/sec (1993) - Minimum d'étiage : 0,67 m<sup>3</sup>/sec (1976).
- Affluents importants de la Lesse, entre autres :
  - l'Our, confluent près de Lesse
  - l'Almache, confluent près de Daverdisse
  - la Lomme, confluent à Éprave
  - la Wimbe, confluent à Villers-sur-Lesse
  - le Vachaux et le ruisseau de Fenffe, confluent près de Ciergnon
  - le Biran, confluent à Wanlin (à ne pas confondre avec le Biran à Beauraing)
  - l'Hileau, confluent à Houyet
  - l'Iwoigne, confluent près de Houyet
- Affluents importants de la Lomme, entre autres :
  - le Marsolle, confluent à Mirwart
  - la Masblette, confluent près de Lesterny
  - la Wamme, confluent à Jemelle.
- L'environnement de ce bassin versant, exceptionnel, mérite d'être préservé. Ses principales caractéristiques :
  - une faible densité de population
  - peu d'activités industrielles à fort potentiel de pollution
  - une couverture forestière importante
- Plus de 25% de la superficie du bassin de la Lesse (37 450 ha) sont classés en Natura 2000. Les cours d'eau ont été souvent retenus comme sites Natura 2000, outre leur qualité intrinsèque, ils constituent en effet des couloirs intéressants (connectivité entre les sites avec un large potentiel de biodiversité).

– Les cours d'eau du bassin de la Lesse s'écoulent à travers différentes régions paysagères : Ardenne, Calestienne, Famenne et Condroz.

Dans les massifs calcaires, l'eau a creusé de nombreuses cavités (la Lesse disparaît d'ailleurs complètement sous terre au gouffre de Belvaux). On parle alors de massifs ou de reliefs karstiques. On trouve dans les reliefs karstiques des formes géographiques bien particulières comme les grottes, les dolines ou encore les résurgences. Ces sites demandent une vigilance particulière ; les nappes d'eau, en contact quasi direct avec la surface, sont donc particulièrement vulnérables aux pollutions.



Le bassin de la Lesse © CR Lesse

# Le Contrat de Rivière pour la Lesse

*Stéphanie DESSY - Coordinatrice du Contrat de Rivière Lesse*

Rue de Préhyr, 12F  
5580 Rochefort  
084 22 26 65 - [www.crlesse.be](http://www.crlesse.be)

## **Nécessité d'une démarche participative :**

### **le Contrat de rivière par-delà les limites administratives.**

Les Contrats de rivière ont été créés sur base volontaire pour organiser un lieu de concertation entre tous les usagers de la rivière, à l'échelle d'un sous-bassin hydrographique (bassin versant). L'ASBL Contrat de rivière pour la Lesse, initiée en 2006 par les Naturalistes de la Haute-Lesse, a été mise en place dès 2008 et regroupe à ce jour pas moins de 70 partenaires. Parmi ceux-ci, on retrouve les autorités régionales, provinciales, communales, ainsi que les intercommunales (parmi lesquelles les sociétés de distribution d'eau, mais aussi les organismes en charge de l'épuration qui ont un rôle pivot à jouer), les riverains, les usagers (pêcheurs, entreprises, spéléos, naturalistes, opérateurs touristiques...) concernés en tout ou en partie par le bassin versant.

D'une superficie d'environ 1350 km<sup>2</sup>, le sous-bassin de la Lesse s'étend sur 23 communes : Beauraing, Bertrix, Bièvre, Ciney, Daverdisse, Dinant, Gedinne, Hotton, Houyet, La Roche-en-Ardenne, Libin, Libramont-Chevigny, Marche-en-Famenne, Nassogne, Paliseul, Rendeux, Rochefort, Saint-Hubert, Sainte-Ode, Somme-Leuze, Tellin, Tenneville, Wellin et deux provinces : Luxembourg et Namur.

19 communes ont signé la convention et adhèrent au Contrat de rivière Lesse, les 4 autres (Hotton, Sainte-Ode, Somme-Leuze et La Roche-en-Ardenne) étant peu ou très peu concernées (elles sont partenaires d'autres Contrats de rivière).

### **Nécessité d'une démarche proactive, le Contrat de rivière établit un programme d'actions.**

Tous ces acteurs de l'eau établissent en concertation un programme d'actions préventives et curatives pour la sauvegarde des ressources en eau. Le programme d'actions du Contrat de rivière permet de travailler de manière participative à l'échelon le plus local. Des actions concrètes sont ainsi mises en œuvre par des partenaires qui connaissent le terrain et les enjeux locaux, tant économiques que sociaux et environnementaux. Avec l'ensemble de ses partenaires, le Contrat de rivière pour la Lesse a signé, le 22 décembre 2019, son quatrième programme d'actions triennal.

### **Qui assure le suivi ? Une cellule de coordination.**

Le Contrat de rivière est composé d'une « cellule de coordination ». Celle-ci a pour mission de mobiliser tous les acteurs de l'eau dans le sous-bassin hydrographique par l'information, la participation et l'éducation. Elle instaure une solidarité entre les usagers par la médiation, la concertation et la recherche de consensus. Enfin, non seulement elle organise et tient à jour un inventaire de terrain, elle assure aussi le suivi des actions visées dans le programme d'actions. Voici quelques-unes de ses missions :

#### Inventaire

La cellule de coordination, cœur actif du Contrat de rivière, assure l'inventaire de l'ensemble des cours d'eau du sous-bassin (un peu plus de 1900 km de cours d'eau) sur une période de trois ans. À l'issue de cet inventaire, des actions sont proposées aux partenaires pour résoudre

les points noirs recensés. Les points urgents sont transmis immédiatement aux gestionnaires/autorités concernés.



*Inventaire de terrain à l'aide d'une tablette © CR Lesse*

### Sensibilisation/communication

Afin d'informer et de sensibiliser, elle édite un bulletin de liaison mensuel « *Le Courier de la Lesse* » et assure le suivi d'une page Facebook et d'un site internet, ainsi que la rédaction d'articles thématiques pour les bulletins communaux.

La sensibilisation est également assurée grâce aux animations dans les écoles ou dans le cadre de diverses manifestations : indice biotique, découverte du castor, fonctionnement de la station d'épuration, projet « Saumons en classe » ...

Chaque année, vers le 22 mars (Journée mondiale de l'Eau), l'ensemble des Contrats de rivière de Wallonie propose des activités entièrement gratuites pour les écoles et le grand public lors des Journées Wallonnes de l'Eau.

Des panneaux reprenant le nom des cours d'eau (hydronymes) ont été placés en de nombreux endroits afin de les mettre en valeur.

La plupart du temps, pour la graphie du cours d'eau, les communes se sont basées sur l'ouvrage *Les cours d'eau du bassin de la Lesse et de la Lomme. Leur explication étymologique*. Cette brochure, parue en 2013, publiée en 500 exemplaires, est le fruit d'une étroite collaboration entre les Naturalistes de la Haute-Lesse), le Cercle d'Histoire et de Traditions de Libin et le Contrat de rivière pour la Lesse. Elle est aujourd'hui épuisée.

### Gestion des plantes exotiques invasives

Chaque année, elle gère les plantes invasives, notamment la balsamine de l'Himalaya, la berce du Caucase et le mimule tacheté.



*Exemple de panneau hydronymique le long des sentiers © CR Lesse*

Nettoyage des bords des cours d'eau

Elle participe à des journées de nettoyage des berges des cours d'eau (Be Wapp, « River Clean Up », journées entreprises...)

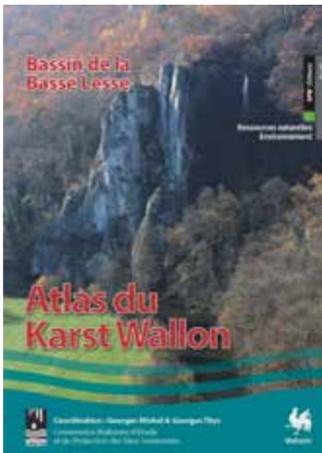
**Respectez les rivières, n'y jetez rien, contemplez-les et protégez-les !**



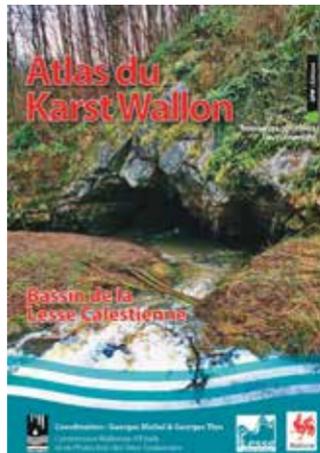
Ramassage des déchets dans l'Hileau lors de l'opération Be Wapp © CR Lesse

### Publications de nos partenaires en vente au CR Lesse

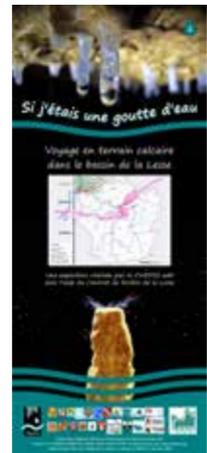
La cellule de coordination assure également la **promotion** d'ouvrages faisant office de référence sur le sous-bassin de la Lesse comme les deux monographies réalisées par la CWPSS (Commission Wallonne d'Étude et de Protection des Sites Souterrains) reprenant l'ensemble des phénomènes karstiques, cavités creusées par l'eau dans les massifs calcaires, du sous-bassin. Le premier, « *Atlas du Karst de la Basse-Lesse* », est paru en 2014 et concerne des formations calcaires carbonifères depuis l'aval d'Houyet jusqu'à Anseremme ; le second paru en 2015, « *Atlas du Karst de la Lesse Calestienne* », reprend ces phénomènes sur la longue bande calcaire dévonien assez étroite de Beauraing à Marche-en-Famenne. Le Contrat de rivière est également le relai de l'exposition « *Si j'étais une petite goutte d'eau - Voyage en terrain calcaire dans le bassin de la Lesse* » réalisée par la CWPSS avec le soutien du Contrat de rivière. Cette exposition peut être empruntée.



Atlas du Karst Wallon. Basse Lesse  
© CR Lesse et CWPSS



Atlas du karst Calestienne  
© CR Lesse et CWPSS



Si j'étais une goutte d'eau. Exposition réalisée par la CWPSS  
© CR Lesse et CWPSS

## La Lesse, étymologie

Cette note est également disponible sur le topo.

Jean-Claude LEBRUN

*Naturalistes de la Haute-Lesse et Cercle d'Histoire et de Traditions de Libin*

En wallon l'*êwe di Lêsse*. Ce cours d'eau majeur, un des principaux affluents de la Meuse, prend sa source sur le territoire d'Ochamps en province de Luxembourg, avant d'arroser plusieurs bourgades de la province de Namur (dont Han-sur-Lesse et Houyet) et rejoindre la Meuse à Anseremme. Il s'agit bien sûr d'un nom de rivière très ancien, dont les premières mentions sont « usque in Liceam » (en 770-779). Deux étymologies s'affrontent pour cet hydronyme : soit le radical celtique *lec/lic* « pierre », qui ferait de *Licea* une « rivière pierreuse, au lit rocailleux », soit le celtique *litia* (indo-européen *leik* « se plier », *alek* « saillant, d'où sinueux »), qui signifierait « rivière courbée, sinueuse ». La seconde hypothèse paraît aujourd'hui la plus vraisemblable.

D'après Jean Germain, Bruno Marée, Jean-Claude Lebrun, *Aux Sources de la Lesse. Les cours d'eau du bassin de la Lesse et de la Lomme. Leur explication étymologique*, Libin, 2013, p. 16.

## Habitats à haute valeur biologique en Lesse et Lomme, vue d'ensemble

Cette note est également disponible sur le topo.

Francis ROSILLON - ULiège, Département des sciences de l'environnement et SGR

Entre forêts et prairies, le bassin versant de la Lesse, partagé entre **quatre régions naturelles**, constitue un territoire diversifié à haute valeur biologique. Lesse et Lomme quittent le haut plateau ardennais pour rejoindre la vallée condrusienne de la Meuse en traversant la Calestienne et la Fagne-Famenne. Des tourbières acides du plateau ardennais aux pelouses sèches calcaires du Condroz se décline une variété d'habitats propices à une faune et une flore d'une grande richesse. Celle-ci est due aux divers contextes géologiques, à la variété de types de sol et leur degré d'humidité, ou encore à l'altitude et à l'exposition.

Les deux rivières prennent naissance au niveau du plateau de Recogne-Saint-Hubert qui culmine à 598 mètres. Le massif forestier de l'**Ardenne centrale** partagé entre des plantations de résineux et des forêts feuillues où le hêtre domine entoure de vastes clairières agricoles dédiées aux prairies s'étalant autour des villages. Le milieu forestier s'ouvre sur quelques tourbières de plateau. Dans les tapis de sphaignes, poussent la canneberge et le droséra, une plante carnivore. Certaines zones tourbeuses ont fait l'objet de restauration (voir, infra, Projet Life Lomme).

C'est au sein de la zone agricole de Bras que la Lomme voit le jour. Après un parcours en prairie, d'environ 5 kilomètres, elle s'enfonce dans la forêt en aval du village de Bras-Bas. La Lesse se fait plus discrète et cache sa source sous le couvert forestier en bordure du plateau agricole de Recogne. Lesse et Lomme poursuivent leurs cours parallèles en creusant des vallées profondes dans la bordure nord du plateau ardennais. Quelques forêts alluviales et érablières de ravin occupent les vallées. La hêtraie à luzule s'étend sur de vastes territoires, l'avifaune forestière comprenant notamment diverses espèces de pics et le grand corbeau. Des colonies de chauvesouris y ont aussi élu domicile. Sur des sols moins bien drainés, se développe le chêne pédonculé. En milieu ouvert, des zones fangeuses et des mégaphorbiaies\* contribuent à la biodiversité. Quelques landes à callune\* subsistent dans les endroits plus secs. Schistes,

phyllades et quartzites affleurent dans les versants boisés et nous rappellent que nous sommes bien en Ardenne.

Au pied du massif ardennais, les rivières continuent à perdre de l'altitude en creusant transversalement les tiennes de la **Calestienne**, un replat d'altitude de l'ordre de 250 mètres au sein de paysages variés, entre bois et prairies. La nature du sol et le microclimat plus chaud qu'en Ardenne sont favorables au développement d'une riche flore calcicole\* et xérophile\* tant en milieu forestier qu'en milieu ouvert, supportant des sols secs et ensoleillés. En forêt, la hêtraie calcicole domine avec en mélange, charme, frêne, tilleul, alisier, érable champêtre... et en sous-étage, une strate arbustive où on peut observer les cornouillers mâle et sanguin ou le bois-joli. Au printemps fleuriront la primevère officinale et l'ellébore fétide. Le genévrier, un résineux indigène de la Calestienne, sera remarqué du côté des Pairées. Au sommet des tiennes, par endroits, quelques vieux peuplements de pins noirs se maintiennent sur les plateaux. La présence de chênaies pubescentes (*Quercus pubescens*) est observée sur sols calcarifères. Du côté de Han-sur-Lesse, ce chêne d'origine méridionale atteint la limite nord de son aire de répartition. Aulnaies alluviales, frênaies et érablières de ravin occupent les fonds de vallée tandis que les pelouses calcaires à orchidées s'étendent en milieu ouvert, visité par une entomofaune diversifiée de papillons, sauterelles et autres insectes. Des phénomènes karstiques dans les calcaires de la Calestienne se développent à de nombreux endroits avec la présence de grottes, gouffres, chantoirs creusés par l'eau des rivières. La scolopendre encore appelée « langue de cerf », une fougère calcicole\*, colonise les affleurements rocheux ombragés tandis que les versants secs et ensoleillés hébergent une flore très diversifiée comprenant notamment le géranium sanguin et la globulaire.

Au pied de cette étroite bande calestienne s'étend la dépression de la **Fagne-Famenne** passant sous une altitude de 200 mètres. De larges prairies sur argile et des cultures alternent avec des bandes boisées et entourent les villages. Dans la vaste plaine agricole, des prés de fauche, riches en biodiversité, subsistent au sein d'un paysage à allure bocagère. Haies et bosquets composés de pruneliers, églantiers ou aubépines accueillent la pie-grièche écorcheur ou le bruant jaune. Les chênaies-charmaies et plus rarement les chênaies-frênaies constituent le milieu forestier. Des pelouses sur schiste présentent un grand intérêt biologique avec une flore calcaro-siliceuse et la présence de divers reptiles comme la coronelle lisse ou l'orvet. On peut aussi observer des pelouses rupicoles\* calcaires et des roches siliceuses avec une végétation pionnière.

Cette dépression est dominée au nord par la bordure du plateau condrusien creusé par la Basse-Lesse de Houyet à Anseremme. Un relief accidenté de vallées aux versants boisés avec toujours des aulnaies alluviales et des forêts de ravin. Dans la hêtraie neutrophile, fréquente en **Condroz**, domine le hêtre accompagné de chêne pédonculé et sessile, frêne, érable sycamore, merisier avec en sous-bois, une flore herbacée comprenant notamment la mercuriale, le lamier jaune, l'aspérule, le gouet tacheté... On trouve toujours des prairies humides et des pelouses calcaires. Le Condroz est aussi une région karstique, avec la présence de grottes et cavités creusées dans la roche calcaire. Parois rocheuses et falaises deviennent des habitats pour le faucon pèlerin ou le hibou grand-duc.

Nous sommes en Haute Meuse, après avoir traversé une mosaïque d'écosystèmes, riche patrimoine naturel offert aux naturalistes et aux randonneurs et qui invite au respect.

- \*Calcicole: se dit d'une espèce croissant sur des substrats contenant du calcaire.
- \*Callune: bruyère commune.
- \*Mégaphorbiaie: formation herbeuse composée de hautes plantes à larges feuilles, en zone humide et en bord de cours d'eau - du grec *méga* (grand) et *phorbia* (herbes).
- \*Rupicole: se dit d'un organisme (végétal ou animal) inféodé aux parois rocheuses.
- \*Xérophile: se dit d'une plante ou d'une communauté végétale croissant habituellement en des sites secs.

## Le sentier « Entre Lesse et Lomme »

Le très beau sentier « Entre Lesse et Lomme », inauguré en 2018, relève d'une heureuse initiative de la Commune de Libin, qui a concrétisé le projet de Clément Crispiels, ingénieur retraité du DNF. Cette boucle de 78 kilomètres presque uniquement en forêt ardennaise, sur des chemins et des sentiers, longe les frontières de la commune de Libin. Et souvent, elle suit les berges de la Lesse ou de la Lomme.

Enrichi de nombreuses liaisons vers les villages de la commune et de plusieurs aires de bivouac, il est - remarquablement - balisé dans un seul sens par un rectangle vert accompagné du logo de la Grande Forêt de Saint-Hubert.

Sur quelques kilomètres, le sentier « Entre Lesse et Lomme » et le GR 17 - Sentiers de la Lesse et de la Lomme » font route commune : de la source de la Lesse à Ochamps et entre Maissin et le pont des Barbouillons.

L'itinéraire est téléchargeable gratuitement sur le site [www.lagrandeforetdesainthubert.be](http://www.lagrandeforetdesainthubert.be).

Tout renseignement : Office du Tourisme de Libin - Place de l'Esro, 60 – 6890 Redu

061 65 66 99 - [tourisme@libin.be](mailto:tourisme@libin.be)

## La véritable histoire de la naissance de la Lesse

*Un conte de Bruno MARÉE - 2008*

Au début, ce n'est qu'un suintement dérisoire. Un peu de terre humide, quelques mousses odorantes, le scintillement d'une goutte d'eau hésitante qui tremble sous les effets du vent. Ici, pourtant, tout est différent. L'endroit fait la nique aux humeurs versatiles du climat. En hiver, la neige des rigueurs ardennaises y tient mal, percée de taches bleues et noires, mobiles comme des ombres vivantes. En été, quand le soleil fait craquer la bruyère et roussir l'herbe haute, tout dans ce lieu magique demeure beaucoup plus vert qu'ailleurs. La vie ne s'y trompe pas. Elle est là, tapie au « sourdant », en attente d'une naissance, d'une révélation peut-être.

Bientôt, un murmure dénonce l'intrigante. Ce ne sont que des petits gargouillis discrets, mais ils alertent déjà la libellule au corps de feu et le triton en goguette sur ses pattes aux doigts fins. C'est à partir d'ici que, du bout de l'ongle de l'index de sa grosse main potelée, un jeune géant de passage a tracé un sillon. Intrigué par les perles d'argent, par l'exubérance de la végétation et par le manège incessant des insectes, il s'est agenouillé sur le vaste plateau de l'Ardenne et s'est penché, curieux, le gros nez humant les fragrances de l'humus, l'esprit en quête de découverte. Il veut jouer. D'un coup sec, il fend la terre, entaille la roche et s'amuse d'y voir naitre et couler une eau fraîche et vivace. Profitant de la pente légère, il lui fraie un chemin, dégage un passage, creuse un fossé, échancre le sol d'une saignée irrégulière et sinueuse. L'eau, qui n'attendait que cela, s'y laisse mener. Avec docilité. Avec empressement. Elle attend la suite.

Le géant se redresse, il admire son œuvre. Du plat de sa main de géant, il désencombre une vaste zone forestière pour mieux y apprécier son ruisseau. C'est là, dans cette large clairière encerclée par les bois, que viendront s'installer, plus tard, les premiers habitants du village d'Ochamps.

Mais le ruisseau trépigne d'impatience. Depuis qu'il a pris gout à la course de ses eaux, aux caresses des remous de ses ondes, à l'ivresse de la liberté, il veut aller plus loin. Il pousse devant lui de petits barrages de terre, de pierres et de bois morts que le géant désobstrue avec l'enthousiasme et l'application des jeux de sa jeunesse de géant.

Sous son genou droit, il balaye Anloy. Sous son genou gauche, il dégage Glaireuse. Puis, il se recule pour mieux reprendre son travail. Un pied sur Maissin, l'autre sur Villance, il creuse avec

soin une rigole tortueuse où l'eau s'insinue aussitôt en contournant un promontoire prêt à recevoir un château et en rêvant déjà aux moulins des hommes qu'un jour elle fera tourner. Ici, elle s'enfouit sous un bosquet, réapparaît pour humecter une fagne et s'étale un peu sous les grands arbres qui se penchent vers elle. Elle effleure une prairie humide, accueille un ruisseau égaré, frémit sur un lit de galets ronds et moussus. Un chevreuil inquiet s'y abreuve. Une harde de cerfs la traverse en s'éclaboussant des éclats de son écume. Plus loin, elle laisse passer un gué ou se glisse, indifférente, sous les arches d'un pont de pierre. Elle longe une paroi abrupte, enjambe d'un bond un rocher isolé au milieu de son cours, paresse un peu plus bas pour mieux se relancer dans la pente imprimée au hasard des facéties du géant polisson.

Tout à son affaire, le galopin échafaudé des plans, redresse des méandres, en accentue d'autres, inaugure des îles, se joue des débits et ne voit pas passer le temps. En surplombant la grande forêt de Lesse, il est contraint à la pause forcée et délaisse à regret son ouvrage. Sa mère, une ogresse peu commode, le réclame pour d'obscur et ennuyeuses besognes. Les mères sont ainsi...

Abandonnée dans sa course, la rivière s'en inquiète aussitôt. Elle se sent à l'étroit entre les hauts versants où s'accrochent les futs des grands hêtres et les troncs noirs et noueux des vieux chênes. Elle s'impatiente, souffre de devoir tempérer ses ardeurs. Les images de barrages gigantesques, de vallées englouties, de plans d'eau aux eaux sombres et immobiles lui traversent l'esprit, lui chagrinent le cœur. Elle s'effraie et se bat en roulant des galets, en griffant ses rives sauvages de clapotis nerveux et affolés.

Par bonheur, le titanique garnement néglige bien vite les consignes maternelles et, libéré de ses obligations ménagères, il revient à son jeu en trainant derrière lui le serpent aquatique des ruissèlements de l'Our. La rivière s'y renforce, gagne en puissance et, peut-être, en sagesse, puis repart de plus belle et refuse d'arroser Séchery qui demeurera au sec, loin de la fraîche des Barbouillons. Elle fonce jusqu'à Daverdisse pour engloutir l'Almace de Gembes tout les méandres sauvages, par hasard, traînaient par là après avoir drainé Rogifosse, Salin, Gaudru ou Hesbois. En quelques étroites saignées profondes, le géant rassemble le tout. La rivière est ravie. Au passage, elle refroidit la « faulde », abreuve le bétail placide, irrigue les champs pentus et leur abandonne un peu de sa chaleur, un peu de sève vitale, un peu d'alluvions riches et grasses.

Le géant laisse faire. Il s'amuse de l'ardeur des flots et de leurs sautes d'humeur. Quand le cours d'eau se love en boucles successives, il l'admire. Quand il s'alanguit sur les fonds plats de sa vallée, il se repose aussi. Quand, enfin, il entaille profondément le talus ardennais pour déboucher hors des forêts et dégringoler sur Chanly, dans les plaines herbeuses de Famenne, il l'accompagne dans sa glissade...

Alors, pour freiner la course, il dresse sur son chemin de petites collines calcaires que le ruisseau évite prudemment ou sur lesquelles il vient buter avec violence. Entre Resteigne et Belvaux, le colossal bambin lui force le passage en une boucle magistrale découpée dans la roche. La rivière s'y précipite en chantant et franchit le passage. Puis, elle hésite un peu, s'étale, se disperse et louvoie sur les schistes tendres. Mais, bientôt, un autre obstacle se dresse devant elle : le géant y a mis le paquet ! C'est une énorme barre rocheuse couchée en travers du chemin, un barrage minéral insurmontable, un mont allongé comme un mur que le géant, d'un simple revers de la main, a jeté là pour se distraire.

La rivière est piégée, mais ne désespère pas ! Ses flots renâclent, frémissent d'excitation sur les galets qui font le gros dos. Ils fouillent, farfouillent, trifouillent les moindres interstices de la pierre. Ils fouinent, furètent et s'introduisent dans des fissures infimes qu'ils élargissent à force d'insister. Pour mieux observer les opérations, le géant s'est couché de tout son long, son gros ventre de géant écrasé sur le plateau de Wavreille. Les coudes fichés au sol, la tête entre les mains, il scrute attentivement les efforts de l'eau et les tentatives de la rivière pour se sortir de ce mauvais pas. Mais il n'intervient guère ! Juste une pichenette pour dégager l'embâcle d'un tronc d'arbre ou pour

décoincer un gigantesque roc détaché du massif. Rien de plus. La rivière, seule, fait son œuvre... et trouve la faille.

En crachant des éruptions d'écumes, elle s'infiltré dans une étroite vallée aux versants hauts et abrupts. Devant elle, les rochers se dispersent, encombrant sa course folle comme autant d'anicroches insignifiantes. Car, en grondant de victoire, les eaux rapides s'en moquent maintenant et chaque écueil n'est que prétexte supplémentaire à cabrioles élégantes.

Le géant est aux anges...

Pourtant, à l'abri des regards, tout se joue en sous-sol...

Soudain, un gouffre béant avale tout entier les flots en furie. C'est la surprise!

Effrayé, le jeune géant se recule :

- Où qu'elle est ma rivière ? se lamente-t-il, comme s'il pleurait la perte de son jouet préféré.

D'une main, il prend appui sur la colline de Boine. De l'autre, il déblaye fébrilement une large tranchée qui louvoie, isole quelques sommets remarquables et ouvre une vaste plaine du côté de Han-sur-Lesse. C'est alors qu'il voit réapparaître au jour la rivière insolente, plus séduisante que jamais, profonde et apaisée, ombrageuse et sereine à la fois, métamorphosée par sa traversée souterraine.

Le géant en pleure de joie. Il regarde le cours d'eau reprendre sa route vagabonde et, pour l'aider dans son cheminement, il lui aménage une vaste plaine où la rivière musarde en méandres paresseux.

À Éprave, elle capture les eaux folles d'une Ardennaise, elle aussi: la Lomme, enivrée par ses élucubrations fantasques dans les grottes de Rochefort. La rivière l'accueille avec bienveillance comme on retrouve une petite sœur adorée après une absence prolongée. C'est que les deux voyageuses sont semblables, issues toutes deux des mêmes assises gréseuses et de la même fange tourbeuse. C'est leur titre de gloire. Unies pour toujours dans un destin commun, elles inondent Lessive et filent entre les perches droites des échassiers qui, vaillamment, bravent leurs flots.

Assommé de fatigue et d'émotions, le géant s'est endormi sur les bois de Famenne.

La Lesse n'en a cure et persiste dans sa fuite obstinée. Elle se fraie un chemin tortueux entre des villages qui, par prudence, se tiennent à distance des humeurs de la capricieuse : Villers, Ciergnon, Vignée, Wanlin, Hérock, Lissoir... Elle absorbe sans hésiter quelques ruisseaux tout surpris de finir ainsi : la Wimbe, le Vachau, le Biran, l'Iwoigne ou l'Hileau... Enfin, passé Houyet, elle s'égare pour de bon entre de hautes falaises en jalonnant le paysage de rocs déchirés, de cavernes préhistoriques et de châteaux imprenables.

Elle s'enorgueillit de ses lacets harmonieux. Elle fait la fière, arbore d'ondulantes renoncules piquetées de blanc. Elle méprise Furfooz, évite Chaleux, se glisse sous Walzin et traverse Pont-à-Lesse avec superbe et un brin d'arrogance. Elle se voit déjà fleuve... Ses eaux se rengorgent avec suffisance. Elles traînent en chemin, comme des notables repus au sortir d'un banquet. Noires, profondes, insondables, elles vont leur train de sénateur en négligeant les désirs de la truite fougueuse au profit du poisson blanc des fonds vaseux.

La rivière court à sa perte et ne se doute de rien !

Quand il s'éveille en sursaut, le géant perçoit tout de suite le danger : sa rivière lui échappe. Alors, il gronde de colère, bondit comme un diable et tente d'arrêter l'insouciance. Mais il est trop tard ! Dans un dernier sursaut d'orgueil, la Lesse tente d'esquiver l'embuscade d'Anseremme... Puis, elle sombre tout entière dans les eaux lourdes de la Meuse.

Trop tard !

Le géant s'est figé d'un seul bloc, tétanisé, hébété, démuni. Il a perdu son hochet ! La récréation est finie ! La confluence sonne le glas de l'aventure. Il n'y a plus rien de neuf à découvrir. Sa belle campagnarde s'est laissé entraîner vers les villes de l'aval. Il est loin le torrent sauvage et fougueux de l'Ardenne, la rivière mystérieuse et indomptable de la Famenne...

Enfin, quand il s'est fait une raison, en reprenant tristement le chemin de sa maison de géant, le grand gamin constate qu'aux premiers flots se sont ajoutés les suivants. Dans le lit creusé par ses soins, un interminable ruban d'argent glisse sans trêve. Au courant pionnier succèdent d'autres eaux continues, suivies par d'incessantes vagues successives. Une infinité de gouttes empruntent fidèlement la voie tracée. Immuable, éternelle, la rivière pousse la rivière...

Alors, le géant prend la mesure de sa création. Un large sourire illumine sa face, plisse ses yeux sous d'épais sourcils embroussaillés et gonfle ses joues rouges de plaisir. Il tombe en admiration... Puis, sur la pointe des pieds, il s'en va en silence pour ne pas déranger le cours solennel de la Lesse.

## **Les grottes de Couvin, Hotton, Han-sur-Lesse, Rochefort, Remouchamps... ont des caractéristiques communes**

Cette note est également disponible sur le topo.

*Séverine DELSTANCHE - SGR*

Le modelé karstique est un type de relief affectant les roches carbonatées. Il est principalement dû à la dissolution de ces roches par des eaux chargées en acide carbonique. Ces phénomènes de dissolution induisent dans les régions calcaires une morphologie et une hydrologie, aérienne et souterraine, très caractéristiques, se déclinant notamment sous forme de grottes, de rivières souterraines, de pertes et résurgences...

Le tracé du GR « Lesse et Lomme » traverse deux régions calcaires. La première est la Calestienne, s'étendant globalement d'ouest en est, de Chimay et Givet jusqu'à Marche et Remouchamps. Elle est rencontrée par le GR entre Resteigne et Éprave. Les calcaires du Synclinorium de Dinant sont la deuxième région calcaire traversée par le GR, entre Gendron-Celles et Anseremme.

Les deux zones sont affectées de phénomènes karstiques, mais la karstification est plus forte dans les calcaires de la Calestienne, donnant lieu notamment aux grottes de Couvin, Hotton, Han-sur-Lesse, Éprave, Rochefort ou Remouchamps. Cette différence entre les deux ensembles s'explique par la structure géologique globale et le relief qui en découle. Ainsi, les roches calcaires de la barre calestienne reçoivent depuis les schistes, grès et autres roches siliceuses de l'Ardenne qui la surplombe, une eau acide et donc agressive envers les calcaires. Les roches calcaires du Synclinorium de Dinant sont dans des creux topographiques par rapport aux crêtes qui les entourent. Les roches qui composent ces crêtes ont elles-mêmes une composante carbonatée. Lors de leur écoulement sur ces roches, les eaux se chargent d'avance en carbonates et sont donc moins agressives lorsqu'elles rencontrent les calcaires dans les creux topographiques. D'après Ek, 1979.

## La Lesse, muse des artistes

*Jean-Marie MAQUET - Grand randonneur et professeur retraité*

La vallée de la Lesse compte sans aucun doute quelques fleurons majeurs, tels les grottes de Han, le site de Furfooz, le château perché de Walzin... Il n'empêche qu'elle ne jouit pas de la notoriété d'autres rivières ardennaises. Ce petit coin de terre inspira pourtant de distingués écrivains.

Il se dit ainsi que Pétrarque, au début du 14<sup>e</sup> siècle, de retour de Liège et en route vers Avignon, aurait consacré deux sonnets à son passage parmi les hêtres et les chênes de la Haute-Lesse. Bien plus tard, dans le courant du 19<sup>e</sup> siècle, deux belles plumes romantiques consacrèrent quelques lignes à la Lesse. En aout 1840, au cours d'un deuxième voyage en Belgique, Victor Hugo visite surtout la région ardennaise. Passant ainsi par la vallée de la Meuse et Dinant, il esquisse une évocation de la Lesse :

Un pont se présente; une autre rivière, plus petite et plus ravissante encore, vient se jeter dans la Meuse, c'est la Lesse; et à trois lieues, dans cette gorge qui s'ouvre à droite, est la fameuse grotte de Han-sur-Lesse. La voiture passe outre et s'éloigne. Le bruit des moulins à eau de la Lesse se perd dans la montagne.

Pour qui s'étonnerait de l'approximation des propos, le poète situe tout aussi librement la ville de Dinant :

On s'arrête à Dinant un quart d'heure, juste assez de temps pour remarquer dans la cour des diligences un petit jardin qui seul suffirait pour vous avertir que vous êtes en Flandre.

George Sand, elle, sera plus proluxe. Dans son roman *Malgré tout*, elle narre un voyage depuis les Ardennes jusqu'à Han-sur-Lesse :

Je me fis conduire au village de Han, dans la province de Namur. J'y arrivai en trois heures à travers ce beau pays wallon qui tranche d'une manière si frappante avec les paysages anguleux et fermés de nos Ardennes françaises. (...)

À mesure qu'on descend vers le vallon de la Lesse, le paysage change. On quitte les grandes vues, le découvre immense, pour retrouver une Meuse en miniature, d'étroites prairies, des ravins et des rochers abrupts, un ruisseau clair et rapide, de beaux arbres, des bruyères, des bosquets de frênes et de mélèzes.

Et elle s'attarde longuement à la visite des grottes, au décor dramatique, sinon épique :

Pendant longtemps, nous marchâmes péniblement sur la roche glissante, sans voir autre chose que des passages étroits et des stalactites noires sans effet et sans grandeur. (...) Mais, au bout d'une heure environ, nous entrâmes dans le chaos. Les parois qui m'oppressaient s'écartèrent, le sol se creusa rapidement, des espaces sombres que les torches remplissaient d'une brume rougeâtre

s'ouvrirent tantôt sous mes pieds, tantôt sur ma tête : la Lesse gronda dans des profondeurs invisibles. Nous gravâmes de petites hauteurs, difficiles à cause du sol glaiseux et toujours imprégné du suintement des roches : nous traversâmes des galeries énormes (...) Ce monde souterrain s'est établi dans des proportions d'une majesté rare (...) Figurez-vous un ravin avec le torrent au fond, des blocs énormes jetés en désordre sur la croupe de collines aux versants rapides ; donnez pour cadre à ce vaste tableau des bases colossales de montagnes dont le sommet se perd dans la nuit et pour ciel l'ombre impénétrable d'une voûte longue d'un kilomètre et haute de trois-cents pieds. C'est un chaos alpestre enfoui dans un chaos.

Parmi nos compatriotes, si Thomas Braun (1876-1961) rédigea un *Hommage à la Lesse*, c'est Adrien de Prémorel qui fut le véritable chantre de cette rivière. Dans *La Lesse, fille d'Ardenne*, il lui consacra un long poème en prose. Le premier chapitre exalte le charme particulier de la rivière, dont il évoque les traits majeurs.

La Lesse.

Ce nom seul est une évocation, joyeuse et claire ainsi qu'un rire de jeune fille, harmonieuse comme un lied de Schubert, rêveuse aussi, tel un beau soir d'été bleuissant l'infini des calmes paysages. Pour qui, promeneur ou pêcheur, suit sa course murmurante, le nom de la rivière amie ne peut réveiller que d'heureux souvenirs dans une apaisante solitude. Dès sa naissance, elle traverse de vieux villages qui l'enjambent d'un vénérable pont, des forêts giboyeuses, gazouillantes d'oiseaux, des prairies qui sont, aux mois du soleil, une mosaïque de fleurs sous l'envol ivre des papillons (...) La Lesse imprègne sa vallée d'une douceur à la fois grave et sereine qui lui est propre. Elle n'a pas cette sauvagerie, magnifique, mais farouche, de la Semois, de l'Ourthe. Quand on la domine, c'est dans une échappée largement lumineuse, souvent parmi la blancheur des villages, qu'elle scintille. De la mélancolie, sévère un peu, du site natal, elle n'a gardé qu'un air de rêve dans sa chanson. Devenue grande dame, sortie du palais des mille-et-une nuits vers lequel, ignorante encore, s'achemine sa jeunesse, elle aura, parmi les remous de ses cascades, un rire clair au souvenir des vieux moulins de son enfance.

Au gré des chapitres suivants, le poète suit quasiment la rivière pas à pas pour en peindre les lieux pittoresques. Ainsi à propos des « Rapides » de Belvaux : Brusquement, la voix de la Lesse change. Elle monte, s'énerve, s'amplifie. Et voici, spectacle imprévu, des blocs qui, sur un parcours de moins de cent mètres, émergent pêle-mêle. Résistant à l'action dissolvante des eaux, ils sont là comme un rappel, au pays du calcaire, des roches ardennaises. Parmi ce chaos, la Lesse en rapides se précipite, bondit et cascade...

Avec Carlo Bronne encore, ces écrivains sont des notables, citoyens séduits par les charmes de l'Ardenne au point, quelquefois, d'y élire domicile et d'y mourir. Mais la Lesse a aussi ses chantres régionalistes.

Omer Marchal, natif d'Ochamps, a consacré divers ouvrages à son terroir. Particulièrement, son *Safari en Haute-Lesse* relate son parcours pédestre, en compagnie de son fils, photographe, sur les

rives de la Lesse des sources de l'Ardenne profonde aux gouffres de la douce Famenne. Entreprise prometteuse et alléchant avertissement de l'auteur éditeur : « Tant les photos de Stanislas Marchal que mon écriture tissent ici un dialogue avec notre rivière-mère, et c'est son chant, intime et pénétrant, que nous vous faisons entendre en ces pages ». L'ouvrage ne tient pas ces promesses. Cette dévalée est abondamment ponctuée de notes érudites sur le passé des villages traversés, de propos péremptores sur la religiosité des *Haut-Lessiens*. Et puis, au fil de l'eau, l'inspiration se dilue dans diverses longues citations, des litanies de toponymes, d'imaginaires rencontres avec *Gnomes, Nutons, Lutons ou Lutins*... En fin de parcours, revenu les pieds sur terre, il rompt une lance contre les barbelés et les panneaux qui entravent la pérégrination au bord de la rivière et rêve l'utopie d'un *pays courtois* : *lorsque les brelages porteront des écriteaux marqués « silence » plutôt que « passage interdit, propriété privée », un grand pas aura été franchi dans le bon sens, et ma rivière s'en montrera reconnaissante.*

Il semble plus heureux de terminer cette anthologie en réservant l'ultime référence à la prose patoisante de l'abbé André Henin, natif de Han-sur-Lesse (1924-1993). Dans une chronique très attachante, quelquefois truculente, il narre les souvenirs d'un enfant du pays de Han. Et il célèbre sa chère rivière dans un riche dialecte aux accents tour à tour rudes et tendres.

Li Lèsse! Sauvadjès-éwes qui cabèròlèt dispòy l'Ârdène, au triviès dès bwès, en cotwàrdant inte lès tiènes. Sins pont d'vòye po l'plu sîre. (...)

Li Lèsse! Mièrseùle èt d'méfiante! Si catchi dès djins lon èri dès viyadjes avou s'clére tchanson. Tènowète si corçyi en zouplant su lès pîres, rôlè sès grossès-éwes mwints còps dins lès campagnes èt rauyi saquants balivaus èt lès piquèts d'pature...

*(La Lesse! Eaux sauvages qui vagabondent depuis l'Ardenne, à travers les bois, en sinuant entre les tiennes. Sans chemin qui permette de la suivre. (...)*

*La Lesse! Solitaire et méfiante! Se cachant des gens loin à l'écart des villages avec sa claire chanson. Bien souvent se fâchant en sautant sur les pierres, roulant quelques fois ses grosses eaux dans les campagnes et arrachant quelques jeunes arbres et les piquets de clôtures...)*

Rien d'étonnant dans cette moisson littéraire récoltée sur les rives de la Lesse. À deux pas de la rivière, le beau village de Redu est largement dédié aux livres.

## LA LESSE ET LES PEINTRES

Les peintres, eux aussi, ne sont pas en reste pour illustrer les paysages qui magnifient la vallée de la Lesse. Victor Hugo lui-même a livré un bien beau croquis du château de Walzin, nid d'aigle haut perché sur son piton et aux allures de burg rhénan. En cette fin du 19<sup>e</sup> siècle, Félicien Rops peint ses vues d'Anseremme. D'autres contemporains prirent le relai, dont le Namurois Joseph Quinaux. On en connaît « Vue de la Lesse » et « Gué sur la rivière Lesse », considéré comme son chef-d'œuvre. Cette toile, elle aussi, campe le château de Walzin à l'aplomb de la rivière où s'abreuve un troupeau : un paysage harmonieux, aux traits pittoresques, empreint de sérénité. Vers la même époque et dans la même veine, l'Anversois Gérard van Luppen réalise « Souvenir de la Lesse ».

Dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, la vallée suscite l'intérêt des paysagistes wallons tels que Richard Heintz et Albert Raty. L'un et l'autre livrèrent de multiples toiles consacrées au moulin de Molhan si bien que le peintre bouillonnais nomma malicieusement leur duo « l'école de Molhan ». On notera aussi « Villers-sur-Lesse » de Raty. Peintures aux accents expressionnistes, plus en phase avec la vision d'une région sauvage, rude, austère. Aristide Capelle, élève de R. Heintz, est souvent considéré comme le peintre de la Lesse. On lui doit notamment une belle huile représentant « Le pont incliné de Lesse » sous la neige (1929). Camille Barthélémy, lui aussi, met son talent à célébrer de nombreux paysages échelonnés au fil de la Lesse. On lui connaît « Our sur Our » ; mais surtout, il a rehaussé l'ouvrage d'Adrien de Prémoré (voir ci-dessus) d'une trentaine d'illustrations. Quelques planches en couleurs et surtout des dessins aux traits noirs, vigoureux, intensément expressifs et poétiques.

Ces artistes ont-ils inspiré des héritiers ? On n'en connaît guère sinon un fils du terroir, né à Redu. Charles Delaite (1921-1997) est effectivement considéré par beaucoup comme un des grands artistes du paysage ardennais, dans la tradition de ses illustres prédécesseurs. Une particularité, peut-être, comme en témoigne « Séchery en Ardenne », c'est la sérénité qui imprègne ses toiles.

Des photographes talentueux prennent quelquefois la relève. Dans un album consacré aux rivières d'Ardenne, quelques clichés remarquables de Dimitri Crickillon suggèrent la *magie en Haute-Lesse*. Mais dans le domaine spécifique des arts graphiques, assez récemment, Didier Van der Noot a rendu un vibrant hommage à la Lesse. Un riche album (94 p.) rassemble ses fusains croqués *au fil de la Lesse à travers la Caestienne*. Pas à pas, il saisit le pittoresque du *pont de Resteigne*, les *reflets ou l'écume de rivière*, la *lumière sur les toits de Belvaux*, les *eaux tourbillonnantes des Rapides*, *Éprave vu de Malispré*... Un superbe guide illustré !

Pour terminer ce panorama sur une note musicale, on signalera que Vincent Rouard a dédié un opus à la rivière, qui arrose son village de Houyet : « Sur la Lesse » est une pièce pour piano et violoncelle, accompagnés à l'accordéon diatonique. Une mélodie envoûtante, dont les accents tantôt cristallins, tantôt amples et majestueux, suggèrent les cent visages de la rivière, de rapides en cascates jusqu'à la valse lente des larges méandres.

## LITTÉRATURE

- DE PRÉMORÉ Adrien, *La Lesse fille d'Ardenne*, Desclée De Brouwer, 1941.
- HENIN André, *Les têtes dau Bon Diè*, Société de Langue et de Littérature wallonnes. Liège, 1980.
- HUGO Victor, *Le Rhin*. Lettre VI. Liège, 3 août 1842.
- MARCHAL Stanislas et Omer, *Safari en Haute-Lesse, Des sources de l'Ardenne profonde aux gouffres de la douce Famenne*, Collection du Sanglier, 1995.

- SAND George, *Malgré tout*, Michel Lévy, 1870.

## MUSIQUE

- ROUARD Vincent, *Sur Lesse*. Studio Igloo Bruxelles, juin 2012.

## PEINTURE et PHOTOGRAPHIE

- CAPELLE Aristide, *Le pont incliné de Lesse sous la neige*, 1929.
- CRICKILLON Dimitri, Rivières, l'Ardenne d'une rive à l'autre, Weyrich, 2012.
- DELAITE Charles, *Séchery en Ardenne*.
- HEINTZ Richard, *Molhan-sur-Lesse. Le petit moulin*.
- *Peintres et sculpteurs ardennais*, Hôtel Communal de Schaerbeek, septembre-octobre 1990.
- QUINAUX Joseph, *Gué sur la Lesse*, 1875.
- RATY Albert, *Villers-sur-Lesse*.
- VAN DER NOOT Didier et COLLIGNON Patrick, *Lisière d'Ardenne. Au fil de la Lesse à travers la Calestienne*. Bernard Gilson Éditeur, octobre 2001.
- VAN LUPPEN Joseph-Gérard, *Souvenir de la Lesse*, 1887.

## Les Naturalistes de la Haute-Lesse (NHL)



L'Association, créée en 1968, dans le cadre des mouvements d'opposition pour lutter contre les projets grandioses de barrages sur la Lesse, est exclusivement constituée de bénévoles. Elle organise plus de 50 activités chaque année et a pour objectif de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles :

- toute initiative tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles ;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général ;
- toute action en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Cette association est particulièrement dynamique. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir ses nombreuses publications, et particulièrement le bulletin trimestriel « Les Barbouillons » : le numéro de juillet-septembre 2020 est le 311<sup>e</sup> ! Les publications des dernières années sont disponibles sur le site de l'Association.

Si les premières années, les sorties étaient surtout orientées vers la découverte de leur territoire en parcourant des distances de 15 à 20 kilomètres, très vite, les Naturalistes ont diversifié les thèmes de sorties, tantôt en inventoriant avec un maximum de rigueur scientifique ou en observant l'évolution d'un site, tantôt en découvrant de nouveaux lieux, ou en abordant de nouvelles thématiques. Pour répondre aux attentes de plus en plus «naturalistes», l'Association a programmé, à côté des sorties dites «générales», des sorties «équipes» pour rassembler ceux ou celles qui souhaitent se perfectionner dans des disciplines plus diverses: la botanique, l'entomologie, la mycologie, la bryologie, l'ornithologie, la géologie, la malacologie. Plus étonnant, l'association a étendu ses horizons et a compté une équipe archéologique...

Davantage d'informations sur [www.naturalistesdelahautelesse.be](http://www.naturalistesdelahautelesse.be)

## Projet LIFE Lomme - Restauration des habitats naturels dans le bassin de la Lomme

*Sara CRISTOFOLI - Coordinatrice du LIFE Lomme*

Face au constat du déclin de nombreuses espèces animales et végétales, l'Union Européenne a mis en place un vaste réseau écologique assurant la survie et le déplacement des espèces: le **Réseau Natura 2000**. Afin de restaurer certains habitats du réseau, des budgets sont alloués par le **LIFE-Nature et Biodiversité** (L'Instrument Financier pour l'Environnement) à travers toute l'Europe.

Le LIFE Lomme, porté par le Service Public de Wallonie (DGARNE) et le Contrat de rivière pour la Lesse, a été mené de 2010 à 2014 avec pour objectif de restaurer des habitats naturels de grand intérêt biologique: tourbières, landes humides, nardaies\*, prairies alluviales, hêtraies à luzule, etc. **Le projet LIFE Lomme a assuré la restauration de 430 hectares de milieux tourbeux et humides.**

Il fait partie d'un métaprojet de restauration des tourbières en Wallonie (voir carte ci-dessous).

Les habitats tourbeux et marécageux des hauts plateaux ardennais, rares et fragiles, accueillent une biodiversité originale et remarquable, une faune et une flore typiques qu'il est nécessaire de protéger. Ces habitats ayant été largement dégradés par la plantation de résineux et le drainage du sol, le LIFE Lomme a procédé à la **réouverture du milieu** en coupant les épicéas de façon manuelle ou mécanique et à la **restauration du régime hydrique** en bouchant les drains, creusant des mares et construisant des digues minérales retenant l'eau.

En outre, les pratiques agropastorales traditionnelles (pâturage et/ou fauchage extensifs) qui maintenaient ces milieux ouverts ayant disparu (rentabilité économique insuffisante), il a fallu les gérer pour éviter qu'ils ne s'embroussaillent et ne se referment. Ils constituent des couloirs de dispersion indispensables pour certaines espèces de libellules, papillons, oiseaux... Grâce à des conventions passées avec le LIFE Lomme, la gestion récurrente est désormais assurée par des agriculteurs locaux.

Le LIFE Lomme a également participé à la **restauration de la forêt feuillue** en replantant des essences dites «compagnes». Il s'agit d'arbres et d'arbustes qui n'ont pas un rôle économique premier, mais une importance pour le bon équilibre de la forêt: sorbiers des oiseleurs, bouleaux, charmes, peupliers trembles, sureaux, etc. En effet, la forêt feuillue des hauts plateaux ardennais

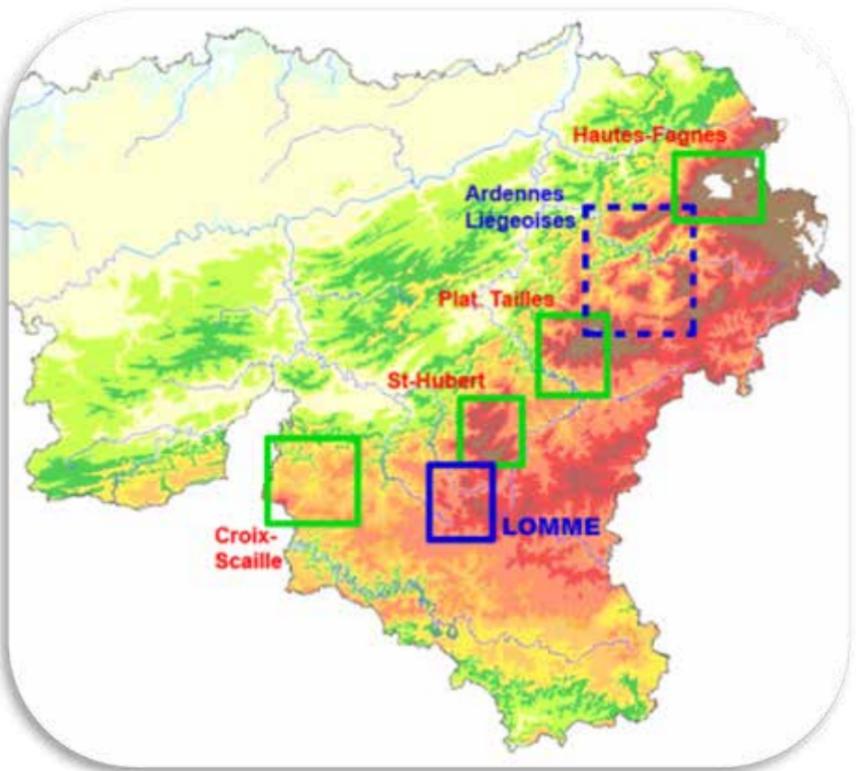
se régénère difficilement notamment à cause de :

- La surdensité de la grande faune sauvage (cerf, chevreuil, sanglier).
- La compaction du sol par le passage répété de machines lourdes pour l'exploitation des bois.
- Les maladies frappant les peuplements forestiers.

Désormais, les terrains restaurés bénéficient d'un **statut de protection** : réserve naturelle domaniale ou zone humide d'intérêt biologique ainsi que d'un « **plan de gestion** » qui détaille les éventuelles mesures de gestion à réaliser pour conserver les habitats restaurés et les espèces sensibles.

Plus d'infos : [www.biodiversite.wallonie.be/fr/life-tourbieres-lomme-2010-2015.html?IDC=3142](http://www.biodiversite.wallonie.be/fr/life-tourbieres-lomme-2010-2015.html?IDC=3142)

\* Nardaies : formations végétales herbacées se développant sur des sols siliceux secs à frais, acides et pauvres en éléments nutritifs. Elles ont une origine pastorale et se présentent généralement comme des pelouses assez rases dominées par des espèces frugales, dont le nard et le gaillet.



LIFE - Carte - Restauration des tourbières en Wallonie. D'après *Le courrier du LIFE-Lomme*.  
*Bulletin d'information du projet LIFE-Lomme*, aout 2013, n°6, p.2 et juillet 2014, n°8, p. 5.



*Pâturage extensif par des Galloway au Pont-de-Libin.*

La vallée de la Lomme en aval du Pont de Libin est bordée de terrains, par endroits marécageux. Près de 16 hectares de parcelles privées ont été achetés dans le cadre du projet LIFE Lomme. La rive droite de la Lomme est constituée d'une belle forêt buissonnante entrecoupée de prairies tourbeuses. En rive gauche, des landes et des prairies tourbeuses ont été restaurées. Pour éviter leur embroussaillage et conserver un milieu ouvert à haute valeur biologique, un pâturage extensif à l'aide de bovins rustiques a été mis en place.

## **Le Geopark Famenne Ardenne**

Cette note est également disponible sur le topo.

*Yves QUINIF - UMONS*

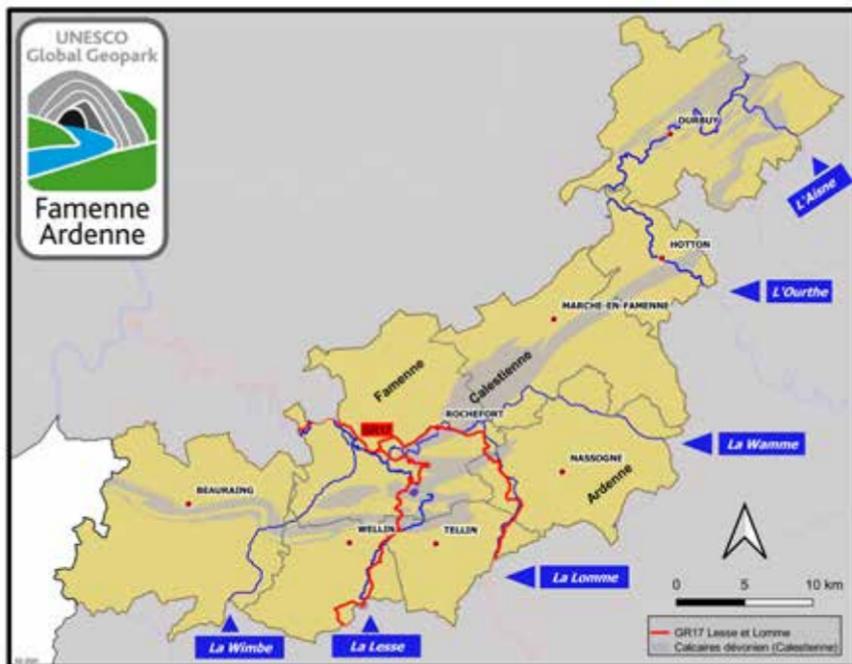
Le Geopark Famenne-Ardenne a été labellisé par l'UNESCO en tant que *UNESCO global Geopark* en 2018. Il s'étend sur huit communes : Beauraing, Durbuy, Hotton, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort, Tellin et Wellin sur un territoire naturel appelé « Calestienne ».

Un Geopark UNESCO est un territoire caractérisé par des phénomènes géologiques remarquables et emblématiques.

Le Geopark Famenne-Ardenne doit sa notoriété à des phénomènes karstiques inclus dans un contexte géologique issu de l'évolution de la chaîne de montagnes varisques, érigées à la fin de l'ère primaire. Le relief de la région est dit « appalachien » (nom venant des Appalaches, chaîne de montagnes de l'est des États-Unis d'Amérique) ; il se caractérise par une succession de collines calcaires allongées d'est en ouest séparées par des dépressions schisteuses. Les rivières descendant du massif ardennais au sud recoupent à l'emporte-pièce collines et dépressions (rivières épigénétiques). Elles traversent les collines calcaires soit par des vallées encaissées de type cluse, soit par un recoupement souterrain de méandres : grottes du massif de Boine parmi lesquelles on trouve la célèbre grotte de Han, les grottes de Jemelle, de Rochefort, d'Éprave, etc. Un autre type de système karstique résulte de la confluence souterraine de ruisseaux qui, descendant de hauteurs imperméables, se perdent en arrivant sur une bande calcaire pour former une rivière souterraine qui émerge au creux d'une grande vallée. La grotte de Hotton en est une représentante renommée.

La notion de Geopark englobe aussi les aspects archéologiques et historiques particulièrement riches (site des fouilles subaquatiques de la sortie de la grotte de Han, châteaux médiévaux, etc.), les richesses floristiques et faunistiques parmi lesquelles il faut citer les pelouses calcaires à orchidées, mais aussi l'environnement humain et économique (tourisme, producteurs locaux, carrières).

Voir [www.geoparkfamenneardenne.be](http://www.geoparkfamenneardenne.be)



Carte du Geopark

## Pour en savoir plus sur le Geopark Famenne - Ardenne

*D'après une brochure de présentation « UNESCO Global Geopark Famenne – Ardenne »*

Un « Geopark » labellisé UNESCO correspond à un espace territorial qui présente et valorise un héritage géologique d'importance internationale. Il vise à développer des modèles de bonne pratique et définit des standards de qualité pour les territoires qui intègrent la protection et la préservation des sites patrimoniaux de la Terre en vue d'un développement régional économique durable.

Le Geopark Famenne – Ardenne (911 km<sup>2</sup> - 67.228 habitants) associe les communes de Beauraing, Durbuy, Hotton, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort, Tellin et Wellin. Situé essentiellement en Calcastienne, bande calcaire du Paléozoïque caractéristique et fil conducteur de Geopark, ce territoire englobe le bassin hydrologique de trois rivières (la Lesse, la Lomme et l'Ourthe). Il présente un extraordinaire potentiel géologique et l'un des plus riches de Belgique et d'Europe en phénomènes karstiques, largement valorisés à des fins patrimoniales, touristiques et scientifiques. Durant le Mésozoïque et le Cénozoïque, un climat chaud et humide altère profondément les roches calcaires. Ensuite, le socle ardennais se soulève, le réseau hydrographique s'enfonce et les grottes se forment, créant des systèmes « recoupement de méandre » et « perte - résurgence » dont les plus longs dépassent les 5 kilomètres de développement. Grottes et falaises, rivières souterraines uniques, sites d'intérêts scientifiques, roches et sédiments, témoins de paléoclimats et de paléoenvironnements caractéristiques, paysages, large biodiversité, patrimoine bâti... trouvent leurs origines dans notre environnement et la nature du sol.



En 1906, le chemin de fer vicinal pour acheminer les visiteurs à l'entrée de la grotte est réalisé. Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la reprise est modérée et il faut attendre les années 50 et 60 pour enregistrer une lente remontée.

La véritable relance de l'exploitation de la grotte intervient au début des années 70 par la création du parc animalier sur le massif de Boine: *un site naturel dans lequel ont été introduites des espèces animalières d'Europe pour recréer un biotope tel qu'il existait au temps de la préhistoire.*

L'apport économique de ce site est bien réel. Le développement du secteur Horeca a été et est toujours manifeste. Cependant, gérer les afflux de touristes pose évidemment des problèmes considérables dans un village de 1200 habitants!

## **Lesse Nature et Patrimoine, ASBL**

Rue du Camp Romain, 80  
5500 Furfooz - Dinant  
Georges Hoyos, Président

Lesse, Nature et Patrimoine est une association créée en 2019 qui a pour objet la sauvegarde du patrimoine naturel, archéologique et historique de la vallée de la basse Lesse et de son environnement proche ainsi que sa découverte par tous les publics.

Ces objectifs sont poursuivis à travers :

- la conception, la mise en œuvre et la gestion de toute activité (scientifique, culturelle, éducative, formative, informative, touristique, récréative, sportive, juridique, etc.) en rapport avec cet objet;
- la promotion d'un tourisme respectueux des écosystèmes de la vallée;
- la préservation et le renforcement de la biodiversité de la vallée et de son environnement proche.

## **Le tourisme à Houyet et sur la Lesse**

Cette note est également disponible sur le topo.

*Thierry MARÉCHAL - SGR*

Par la qualité de son environnement préservé, Houyet est un lieu de tourisme très fréquenté non seulement par les promeneurs et randonneurs, mais également par les kayakistes friands de la superbe descente de la Lesse : 21 kilomètres jusqu'à Anseremme, dans un environnement sauvage et pittoresque. Cette forme de tourisme apporte toutefois, par sa massification, des nuisances incontestables tant au niveau de la pollution par le bruit et les déchets, que par les dégâts à des milieux fragiles. Tout étant question d'équilibre et de bon sens, une politique touristique bien pensée et non uniquement axée sur le profit financier constitue la seule issue à court terme.

Il est intéressant de noter que dans le « *Bulletin du Touring Club de Belgique* » numéro 16 daté de 1938, les auteurs regrettaient déjà que sur un sentier du TCB « *À tous les bancs (...), c'est partout la même déposition de papiers gras, de débris de bouteilles, d'os de volailles, de boîtes éventrées* ». Rien de bien neuf, hélas!

## Les castors dans le sous-bassin de la Lesse

Cette note est également disponible sur le topo.

*Merry FRÈRE – Animatrice au Contrat de Rivière Lesse*



*Saule rongé sur la Lomme à Lessive © CR Lesse*



Barrage sur la Lomme à Lestery © CR Lesse

Lors de vos promenades, vous avez certainement eu l'occasion d'apercevoir d'étranges constructions faites de branchages et de boue. Vous l'avez compris, il s'agit bien de l'œuvre du plus grand rongeur d'Eurasie, le castor européen (*Castor fiber*).

Cet animal, **strictement végétarien**, peut atteindre la taille de 130 cm (queue comprise) pour un poids de 25 kg et est totalement adapté à la vie aquatique (pelage dense, pattes postérieures palmées et pattes antérieures préhensiles, queue aplatie et écailleuse lui servant de gouvernail, de réserve de graisse, de régulateur thermique et d'avertisseur de danger...).

Cet animal, ô combien emblématique de nos contrées, a pourtant bien failli disparaître totalement. Depuis l'Antiquité, les Européens considéraient que le castor est un animal « utile » : sa fourrure est prisée pour la confection de vêtements et de chapeaux ; sa chair est consommée comme aliment « maigre » et autorisée le Vendredi saint, car le castor était considéré comme un poisson ; le castoréum (sécrétion odorante issue d'une glande anale) était utilisé en parfumerie et en médecine. L'industrialisation a également joué un rôle non négligeable dans sa disparition : la canalisation de nombreux cours d'eau a rendu les berges, pourtant primordiales pour y construire son terrier et/ou sa hutte, inaccessibles pour le castor.

Le castor est un allié utile pour la biodiversité. Lorsqu'il construit un barrage pour étendre son territoire et pour submerger l'entrée de son terrier afin d'échapper aux prédateurs, le castor crée des zones humides favorables pour de nombreux insectes, oiseaux aquatiques, batraciens et végétaux typiques de ce milieu. Il favorise également les essences forestières de lumière et contribue à la repousse et à l'enracinement des essences ligneuses, telles que les saules. Malheureusement, ses qualités deviennent ses défauts en milieu urbanisé ; il modifie, souvent de façon drastique, le milieu dans lequel il s'établit (destruction d'arbres, de cultures ou de berges d'étangs, inondations...), entraînant bien malgré lui les foudres des habitants touchés. C'est ainsi que le dernier castor européen belge a été exterminé en 1848.

Au début des années 1980, un projet de réintroduction du castor européen a vu le jour dans l'Éifel (Allemagne occidentale). En 1991, une première observation à la frontière belgo-allemande permit de confirmer le retour du castor en Belgique. De 1998 à 2000, malgré le refus formulé par le ministre de l'époque, quelque 140 (100 en Wallonie et 40 en Flandre) castors européens provenant d'Allemagne ont été réintroduits clandestinement par des activistes, dans notre pays. Le castor étant strictement protégé (Loi sur la Conservation de la Nature, 1972) et n'ayant plus de prédateurs (à l'âge adulte), il n'eut aucun mal à recoloniser les rivières wallonnes qui accueillent autrefois ses ancêtres. En 2017, plus de 630 sites ont été recensés soit environ 2000 individus présents principalement dans les bassins hydrographiques de l'Ourthe, l'Amblève, de la Basse et de la Haute Meuse, de la Moyenne et de la Haute Semois, de l'Our, de la Lesse et de la Dyle. Avec une faible densité de population (50 habitants/m<sup>2</sup>), un sol occupé à 53 % par des forêts et des milieux semi-naturels, et un réseau hydrographique représentant un linéaire total de cours d'eau de plus de 1900 kilomètres, le sous-bassin de la Lesse est un territoire plus que propice à l'installation durable du castor. Preuve en est, le village de Bièvre qui doit son nom à cet animal présent jadis. L'étymologie du nom de cette commune vient de l'indo-européen « behr » désignant un animal brun à l'origine du mot celtique « bièvre ». Nombreux sont les villages, communes, cours d'eau et lieux-dits qui se réfèrent au rongeur dans notre pays (Biesme, Biévène, Bienne-lez-Happart, Strombeek-Bever, Beveren ou encore Buvrines). Ce n'est qu'à partir du 12<sup>e</sup> siècle que le terme "castor" d'origine grecque « kastor » a supplanté « bièvre ».

Une quarantaine de sites à castors sont recensés sur le sous-bassin de la Lesse. Chaque site est habité par une seule et même famille. Une famille se compose des 2 parents (unis pour la vie), la portée de l'année et celle de l'année précédente. Une portée compte, en moyenne, deux individus (4 maximum). Cependant, il faut être conscient qu'une part des jeunes animaux disparaît à cause de maladies, accidents, prédation... Il faut aussi tenir compte que dans leur émancipation, des subadultes s'installent et peuvent rester seuls quelques années, soit qu'ils n'ont pas encore été rejoints par un congénère, soit que le site est trop limitant pour accueillir une famille. De l'expérience de chercheurs à l'étranger, il est admis de prendre une moyenne de quatre animaux par site occupé (Djoshkin et Safonow 1972). On peut donc estimer la densité de population des castors présents sur le sous-bassin à approximativement 160 individus.

*Nous vous conseillons, lorsque vous vous baladerez à proximité d'un site à castors, d'être le plus discret possible. Bien que le castor soit un animal nocturne, nous ne sommes jamais à l'abri d'une belle surprise et d'une magnifique rencontre ...*

## **Un barrage sur la Lesse ? Cinq fois, la vallée de la Lesse a failli disparaître**

*Jean Paul WIBRIN - SGR*

Le village de Lesse porte fièrement le nom de la rivière et évoque le projet de barrage... qui aurait pu le noyer. Après la Première Guerre mondiale, les villages découvrent l'électricité et souhaitent se doter de centrales hydroélectriques. En 1927, la Compagnie belge des Exploitations électriques basée à Bruxelles, sollicite l'autorisation d'établir un barrage destiné à capter les eaux de la Lesse et du Wézerin, sur les territoires des communes de Villance, Maissin, Redu et Transinne. Elle désire aussi détourner en tunnel une partie des eaux de la rivière entre l'emplacement présumé du barrage et le moulin de Lesse, pour les amener à une usine hydroélectrique. Le lac aurait une superficie de douze hectares environ, constituant une réserve d'eau de 1 750 000 mètres cubes

et le tunnel mesurerait 1250 mètres. Le mur du barrage se serait situé en amont de Molhan. Ce premier projet ne s'est pas réalisé, mais il en annonçait un plus... gigantesque!

En 1963, nouvelle alerte! La Belgique s'est engagée, dans le traité Escaut - Rhin, à fournir de l'eau douce aux Pays-Bas. Pour cela, elle envisage de construire un barrage sur la Semois et un autre sur la Haute-Lesse afin de soutenir le débit de la Meuse en période d'étiage. Si le projet sur la Semois est rapidement abandonné, celui sur la Lesse prend forme: les villages de Daverdisse et Lesse seront noyés dans les eaux d'un barrage dont le mur de retenue se situera en aval de la confluence de la Lesse et de l'Almache. L'opposition des habitants de la région est radicale et le gouvernement abandonne son projet, mais en mijote un autre: Lesse II.

Le barrage Lesse II, imaginé en 1966, épargne Daverdisse et la vallée de l'Almache, mais engloutit toujours les maisons de Lesse. Les associations de défense, nombreuses, soudées dans le « Groupement d'Actions de la Haute-Lesse », commandent au Bureau d'Ingénieurs-Conseils belgo-britanniques, BELBRIT, une analyse scientifique du projet. Largement distribué, le rapport des ingénieurs, très critique, démontre le caractère insensé de Lesse II. Finalement, de tergiversation en tergiversation, le projet - il connaît six variantes! - est laissé de côté, mais Lesse III est à l'étude. Apparu dans la presse en 1971, Lesse III est gigantesque: le barrage construit à Neupont, mesure 820 mètres de long et 72 de hauteur, retient un lac de 684 hectares dont les rives s'étendent sur 60 kilomètres. Entre ceux qui voient là une occasion pour doper l'économie de la région et ceux, plus nombreux, qui refusent de la sacrifier, les débats sont tendus. Et, cette fois encore, après plusieurs études contradictoires, plans et contreplans, le projet s'enlise. Depuis 1978, on n'en parle plus. Vraisemblablement, une telle réalisation est devenue tellement couteuse qu'elle n'est plus envisageable.

Quoique!

En 2017, le ministre François Bellot relance l'affaire. Ses arguments? La retenue d'eau permettrait de réguler le cours de la Lesse, évitant ainsi les inondations. Et, d'un point de vue économique, la circulation des kayaks pourrait être plus constante. Les agriculteurs quant à eux pourraient, en cas de sécheresse, disposer d'une grande réserve d'eau! Inutile de dire que cette initiative fut un flop, tant chez les politiques régionaux que dans l'opinion. Du coup, la Lesse put retrouver sa quiétude...



## Regards sur l'eau en province de Luxembourg Habay, le 12 octobre 2019

Page de  
couverture du  
livre *Lesse, le  
village qui ne  
voulait pas  
mourir* d'Omer  
Marchal.  
Il y décrit  
l'opposition  
villageoise  
aux projets de  
barrages sur la  
Lesse  
© Naturalistes  
Haute Lesse

## Des brasseries le long de la Lesse et de la Lomme

Cette note est également disponible sur le topo.

Jacques GUSTIN - SGR

«Vous prendrez bien une bière!» Que voilà une invitation classique en nos terres wallonnes! Pendant des décennies, qui disait bière pensait surtout à la «chope» et autre «demi» pour étancher sa soif. Il n'en est plus de même aujourd'hui : les bières qualifiées de «spéciales» ont fait une percée impressionnante. D'abord les grands classiques, puis, année après année, de plus en plus de (petites) brasseries artisanales se sont mêlées à la danse. À un point tel qu'aujourd'hui, certains estiment que cela sature.

Quoi qu'il en soit, les vallées de la Lesse et de la Lomme n'échappent pas à la règle. Elles aussi ont leurs brasseries! Celle des moines trappistes de Rochefort fait figure d'ancêtre réputé. On y brasse depuis 1595, mais à taille réduite. La Révolution française ayant fait fuir les moines, ce n'est qu'en 1950 qu'on relança la production avec la volonté d'en limiter le volume. On en est tout de même à 1100 hectolitres/semaine... À la base, une eau qui fait aujourd'hui polémique : l'abbaye s'oppose à une extension de la carrière Lhoist qui menacerait la pureté de la source de la Tridaine. On risque fort d'en reparler. Et méfiez-vous des étiquettes : la 6, la 8 et 10 titrent bien plus que cela ! Pour les spécialistes, sachez que ces chiffres indiquent le centième de la gravité du mout lors de la fermentation, pas le degré d'alcool. Autant savoir !

Outre ce fleuron, des petites brasseries ont vu le jour. À chaque fois, le même processus : quelques amis amateurs de bière décident de tenter le coup. Souvent avec des moyens rudimentaires, ils font leurs premières expériences. Le projet se concrétise, on se crée le plus souvent en coopérative avec la volonté de faire un produit respectueux des matières premières et de l'environnement. On vend la production dans les commerces et cafés environnants. Puis, la sauce (ou le brassin) prend... ou pas.

Ainsi naquit la brasserie de la Lesse installée à Éprave et évoquée ailleurs. D'autres emboîtèrent le pas. C'est le cas de «La chatte», en référence aux habitants de Neuvillers appelés les «Tchès», brassée à Flohimont (Libramont), une nécessité vu son succès. Citons encore la Caracole : la brasserie de Falmignoul (près de Dinant) a la particularité de chauffer les vieilles cuves en cuivre au bois. À Libramont, la petite dernière, la Blancheau. Pas de doute, dans la vallée de la Lesse ou dans celle de la Lomme, le randonneur ne mourra pas de soif.

- Brasserie de la Lesse, rue du Treux 4, 5580 Éprave (Rochefort) [www.brasserie dela lesse.be](http://www.brasserie dela lesse.be)
- Brasserie Caracole, Côte Marie-Thérèse 86, 5500 Falmignoul (Dinant) [www.brasserie caracole.be](http://www.brasserie caracole.be)
- Brasserie des Tchêts, rue du Printemps 69 - 6800 Neuvillers (Libramont-Chevigny) Zoning du Printemps, 6800 Flohimont – [www.brasserie-des-tchets.be](http://www.brasserie-des-tchets.be)
- Brasserie L4, Le Blancheau 27 - 6800 Libramont [www.facebook.com/pages/category/Retail-Company/Brasserie-L4-Librant-154321098632389](https://www.facebook.com/pages/category/Retail-Company/Brasserie-L4-Librant-154321098632389)
- Abbaye Saint-Rémy, 8 - 5580 Rochefort – [www.abbaye-rochefort.be](http://www.abbaye-rochefort.be)

## Variations - la Lesse et la Lomme

### LES SOURCES DE LA LESSE

Un sentier nous conduit immédiatement à la mystérieuse source de la Lesse, cachée dans les frondaisons sauvages propices aux légendes. Cette grande fille d'Ardenne nait toute modeste, même insignifiante dans une mare abandonnée. C'est cependant tout un symbole et une identité pour les Libinois et le reflet de notre ruralité si difficile à définir et qui respire tant de mystères.

Cl. Crispiels, Libinois

### UNE RIVIÈRE SAUVAGE, ROYALE OU CAPRICIEUSE ?

Car chaque commune entretient une relation privilégiée avec la rivière... sauvage diront les habitants de Wellin ou de Tellin, royale affirmeront ceux de Houyet, capricieuse et secrète ajouteront ceux de Rochefort qui la voient disparaître, ainsi que sa petite sœur la Lomme, dans les profondeurs de la terre !

J.-C. Lebrun

### RY OU RI ?

Faut-il écrire « ry » ou « ri » ? Les avis - subjectifs - tranchent. Enfin presque !

En wallon, l'orthographe la plus usitée est « ri » et comme nos ancêtres ardennais étaient des personnes respectables qu'on aime bien, je privilégierais cette graphie. Plus sérieusement : "ru" trouve son origine du latin « rivus, rivum », on peut donc privilégier... « ri » ! Avis très subjectif et peu scientifique. Par contre, j'aime bien l'étymologie campagnarde de « rivale », soit une personne qui dispute l'eau du ruisseau pour arroser sa prairie. Les citadins qui n'arrosent rien... sont devenus « rivaux amoureux », « rivaux politiques » ... ! Si possible sans se mouiller ! À méditer en parcourant les rives de la Lesse.

J.-C. Lebrun

Ri ou Ry ? Je crois qu'il n'y a pas de règle, le mot n'existant pas en français, contrairement à « ru ». C'est donc un terme local ou régional tiré du wallon. Le lexique namurois de Lucien Léonard utilise l'orthographe « ri ». Je pense donc qu'il est préférable de s'en tenir au « ri », même si « ry » a un côté un peu bucolique, poétique et pittoresque !

Br. Marée

### LA HAUTE-LESSE ET LES ARTS

*Ce dernier [la Haute-Lesse] s'étend sur les communes de Daverdisse, Libin, Wellin, Tellin et partiellement Paliseul. Il est traversé par la Lesse et ses affluents, principalement l'Almache et l'Our. Ce grand massif domine, vers le nord, la dépression de la Famenne et sa bordure, la Calestienne. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, en Haute-Lesse, la culture (au sens artistique) se mêle intensément à la nature. C'est ici qu'au milieu des bois, le randonneur débouche sur Redu, le Village du Livre, où les bouquineriers se fondent dans les librairies-antiquariats. Mais Redu, c'est aussi la localité où habitait Charles Delaite, le peintre de la Haute-Lesse. À côté, au Moulin de Molhan, venait travailler un autre grand artiste, peut-être le plus grand peintre de l'Ardenne : Richard Heintz. D'autres chantres de nos régions sont associés à la Haute-Lesse, tous des écrivains : l'avocat Thomas Braun, l'historien Carlo Bronne, le journaliste devenu éditeur Omer Marchal et le gentilhomme de la forêt d'Ardenne : Jean-Luc Duvivier de Fortemps. Mais on n'oublie pas le forestier devenu auteur qu'est Gilbert Colleaux, et que revient à Pierre Nothomb le plus beau récit inspiré par ce petit pays : Le Blason Champêtre.*

Extrait de Jean-Pierre LAMBOT, Jean-Marie LECOMTE et Céline LECOMTE, *Ardenne*, Bouvellemont, Éditions Noires Terres, 2019, p. 57.

## **POUR MOI, LA LESSE, C'EST...**

La Lesse, c'est l'eau dans laquelle j'ai appris à nager. Ça n'a l'air de rien, mais ça laisse des traces... pour la vie.

La Lesse, c'est la bouteille à vairons au culot percé pour piéger les petits poissons argentés. C'est le chabot et la loche planqués sous les galets de grès. Ce sont ces mêmes pierres roulées depuis les hauteurs de l'Ardenne : caressées par l'eau ou violentées par le torrent, elles se couvrent d'algues microscopiques glissantes. Et elles font souffrir les pieds nus des gamins et des filles qui pataugent. La Lesse, ce sont les barrages d'enfants colmatés aux renoncules odorantes et ondoyantes comme des chevelures de fées...

Mais, la Lesse, c'est aussi le dénominateur commun d'une région à part entière, le maître d'œuvre d'un sous-bassin géographique. La rivière court et virevolte de l'Ardenne au Condroz en franchissant majestueusement les calcaires de la Calestienne, avant de se reposer un peu sur les schistes de la Famenne.

La Lesse, c'est la sève vitale d'un pays, c'est la colonne vertébrale et le flux nerveux le long duquel s'étendent vigoureusement les forêts et les campagnes. C'est là que s'égrènent les villages où vivent les hommes.

Sans la rivière, les hommes ne sont rien... ou si peu de choses. Mais si la Lesse est généreuse, les hommes, trop souvent, sont ingrats. Ils y raccordent leurs égouts, bétonnent ses berges, redressent ses méandres et rêvent même d'y ériger des barrages gigantesques. Imperturbable, la rivière ne leur en tient pas rigueur. Elle fait preuve de sagesse : force tranquille, la Lesse coule...

Br. Marée

## **LA LESSE ARDENNAISE**

Entre Recogne et Chanly, la *Lesse ardennaise* est un territoire peu connu, voire ignoré. Ses paysages, tantôt agrestes, tantôt forestiers, sa nature sauvage, ont gardé le charme rustique, intime et poétique de la vieille Ardenne.

Alerte, romantique et sauvage, la Lesse est, par excellence, « Fille d'Ardenne ».

J.-L. DUVIVIER DE FORTEMPS, *La Lesse Ardennaise*, 1985, p. 9 et 13.